

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2025 : le taux de chômage recule à 4,5 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud fléchit de 0,2 point pour s'établir à 4,5 % à la fin du mois de mars 2025. Il diminue également de 0,2 point en Suisse romande et au Tessin, alors qu'il reste stable au niveau national et en Suisse alémanique.

Le canton de Vaud compte, à fin mars, 18'829 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 582 personnes de moins par rapport à la fin du mois de février 2025 (-3,0 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit la même tendance avec un repli de 249 personnes et se fixe à 28'315 (-0,9 %). Il y a un an, au mois de mars 2024, le taux de chômage se situait à 3,7 %.

Au cours du mois de mars 2025, les ORP vaudois ont inscrit 3312 nouvelles personnes et annulé 3552 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3235 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en recul de 5,3 % par rapport à février 2025.

Pour le mois sous revue, les principales baisses d'effectifs sont constatées dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-122), les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (-53) et les « employés de commerce, de bureau » (-44). Toutes les classes d'âge sont concernées par la diminution du chômage, en particulier les personnes de 20 à 29 ans (-218), de 30 à 39 ans (-146) et celles de 50 à 59 ans (-134).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage se réduire de 0,1 ou 0,2 point, à l'exception du district de Lavaux-Oron (3,4 %) qui conserve un taux de chômage stable. En termes d'effectifs, les districts du Jura-Nord vaudois (4,1 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5,0 %) présentent les plus fortes diminutions, avec respectivement -114 et -113 personnes.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1911, en augmentation de 42 personnes en un mois (+2,2 %) et de 72 personnes en

comparaison annuelle (+3,9 %).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 4,2 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 avril 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail